

**Catégorie d'actions**

[B EUR] Institutional Investors who have entered into a Qualifying Agreement

**Objectif du fonds**

Le Fonds a pour objectif de générer une croissance du capital sur le moyen-long terme en investissant dans des titres de capital du monde entier tout en affichant une volatilité plus faible et en subissant un impact plus réduit des baisses de marché.

**Stratégie d'investissement**

La politique d'investissement du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle du MSCI World Index (ou tout autre indice déterminé de temps à autre par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) sur le long terme en affichant une volatilité plus faible et en subissant un impact plus réduit des baisses de marché.

La politique d'investissement consistera également à sélectionner les titres sur la base de l'évaluation de leur respect des critères ESG (c'est-à-dire les normes internationales relatives à la protection de l'environnement, aux droits de l'homme, au travail, à la lutte contre la corruption et aux armes controversées).

**Indice**

MSCI World Index

**Structure**

Investment Company

**Conforme à UCITS****Domicile**

Luxembourg

**Fiche technique**

<b>ISIN</b>	LU1998179904
<b>Valeur liquidative</b>	14,07 EUR au 31 mai 2024
<b>Devise</b>	EUR
<b>Actif net(en millions)</b>	97,62 USD au 31 mai 2024
<b>Date de lancement</b>	24 juillet 2019
<b>Classification SFDR des fonds</b>	SFDR – Article 8
<b>Style de gestion</b>	Actif
<b>Zone</b>	Monde
<b>Règlement/livraison</b>	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2
<b>Délai de notification</b>	11 h 00 (heure d'Europe centrale) à JN-1
<b>Valorisation</b>	Clôture journalière du marché
<b>Swing Factor<sup>1</sup></b>	
<b>Souscription</b>	0,04%
<b>Rachat</b>	0,01%
<b>Souscription initiale</b>	EUR 10 000 000,00
<b>Souscriptions ultérieures</b>	EUR 5 000,00
<b>Frais de Gestion</b>	0%
<b>Actuel TER</b>	0,08%
<b>Commission</b>	<b>Souscription</b> <b>Rachat</b>
<b>Acquise au fonds</b>	N/A Maximum 2%

<sup>1</sup> Indicatif à la date de cette fiche informative, sujet à modification

**Performance**

Annualisé	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
1 An (%)	22,68	15,18	-7,50	15,07	-7,61
3 Ans (%)	10,98	9,75	-1,23	9,66	-1,32
5 Ans (%)	-	-	-	-	-
Depuis début (%)	12,01	7,37	-4,64	7,29	-4,73
<b>Cumulé</b>					
1 Mois (%)	2,89	1,04	-1,85	1,04	-1,86
3 Mois (%)	3,49	3,66	0,17	3,63	0,14
1 An (%)	22,68	15,18	-7,50	15,07	-7,61
3 Ans (%)	36,69	32,20	-4,49	31,86	-4,82
5 Ans (%)	-	-	-	-	-
Depuis début (%)	73,39	41,21	-32,17	40,67	-32,72
<b>Calendrier</b>					
2024 (year to date)	11,44	10,38	-1,06	10,33	-1,11
2023	19,60	4,12	-15,48	4,02	-15,58
2022	-12,78	-2,27	10,51	-2,35	10,42
2021	31,07	28,96	-2,10	28,91	-2,16
2020	6,33	-7,26	-13,59	-7,34	-13,67

**Les performances passées constituent une information et ne préjugent pas de l'évolution future. Investir implique des risques, dont le risque de perte de capital.**

Les chiffres de performance contenus dans ce document sont fournis sur une base brute et nette des frais de base. Les chiffres bruts de frais ne reflètent pas la déduction des frais de conseil ou autres susceptibles de réduire le rendement. Les rendements des indices reflètent les gains et pertes en capital, le revenu et le réinvestissement des dividendes. La performance comprend le réinvestissement des dividendes et les autres bénéfices des entreprises, et est calculée dans la devise indiquée dans la fiche détaillée du fond.

Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

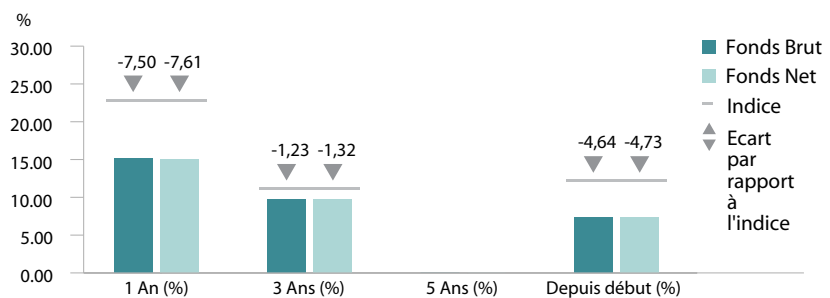
La méthode de calcul des rendements en valeur ajoutée peut faire apparaître des écarts d'arrondis.

Lorsque le Fond est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), mais avec une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée.

Avant le 21 septembre 2020, le Fonds s'appelait State Street Global Defensive Equity Fund.

Source: SSGA.

Toutes les données sont au 31/05/2024

**Performance annualisée****Caractéristiques du fonds**

	Fonds	Indice
Capitalisation moyenne pondérée (millions)	US\$146 809	US\$570 595
Ratio moyen cours/valeur comptable	2,38	3,15
Ratio moyen cours/bénéfices	14,36	19,20
Ratio moyen harmonique pondéré cours/flux de trésorerie	9,48	12,86
Rendement de dividende (%)	2,40	1,83
Nombre de Lignes*	111	1,464

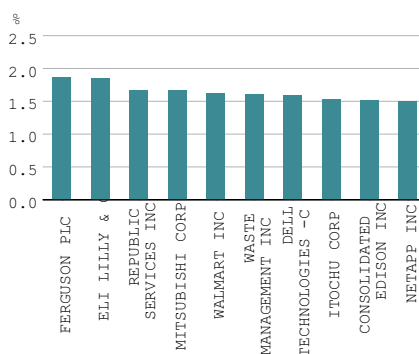
**Ratios**

	3 Ans
Ecart type (%)	9,91
Erreur de suivi (%)	7,47
Bêta	0,61

\* Le nombre de titres peut aussi inclure les positions de cash.

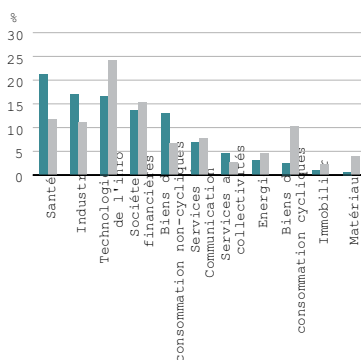
10 Premières Participations

	Poids (%)
FERGUSON PLC	1,86
ELI LILLY & CO	1,85
REPUBLIC SERVICES INC	1,67
NETAPP INC	1,67
WALMART INC	1,62
WASTE MANAGEMENT INC	1,61
DELL TECHNOLOGIES -C	1,59
ITOCHU CORP	1,53
CONSOLIDATED EDISON INC	1,51
NETAPP INC	1,50



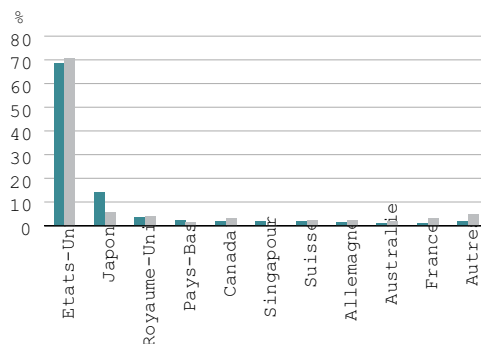
Répartition sectorielle

	Fonds (%)	Indice (%)
Santé	21,17	11,79
Industrie	17,02	11,12
Technologies de l'info	16,66	24,17
Sociétés financières	13,64	15,34
Biens de consommation non-cycliques	12,89	6,58
Services de Communication	6,86	7,69
Services aux collectivités	4,62	2,63
Energie	3,03	4,45
Biens de consommation cycliques	2,54	10,19
Immobilier	0,93	2,17
Matériaux	0,65	3,88
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>



Répartition par pays

	Fonds (%)	Indice (%)
Etats-Unis	68,78	70,89
Japon	14,15	5,89
Royaume-Uni	3,38	3,97
Pays-Bas	2,27	1,33
Canada	2,07	3,04
Singapour	1,92	0,36
Suisse	1,88	2,48
Allemagne	1,52	2,23
Australie	1,11	1,87
France	0,89	3,10
Autres	2,02	4,83
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>



Pour plus d'informations  
Visitez notre site web [www.ssga.com](http://www.ssga.com) ou contactez un bureau SSGA.

- SSGA Belgium**  
+32 (0) 2 663 2016
- SSGA France**  
+33 (0) 1 44 45 40 48
- SSGA Germany**  
+49 (0) 89 55878 999
- SSGA Ireland**  
+353 (87) 469 8361
- SSGA Italy**  
+39 02 3206 6121
- SSGA Middle East & Africa**  
+971 2 245 9000
- SSGA Netherlands**  
+31 (0) 20 718 1701
- SSGA Switzerland**  
+41 (0) 44 245 7099
- SSGA United Kingdom**  
+44 (0) 20 3395 2333

Source : SSGA.

Les caractéristiques, positions, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer. Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment.

**VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR [WWW.SSGA.COM](http://WWW.SSGA.COM)**

**Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.**

**Ce document sert à des fins d'informations privées.** Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci. **Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/DICI sont consultables à l'adresse [www.ssga.com](http://www.ssga.com). Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-Lux.pdf> Veillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.**

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

**Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Cela signifie que cette communication marketing (a) n'a pas été préparée conformément aux exigences juridiques visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement (b) n'est pas soumise à une interdiction de transactions quelconque avant la diffusion de la recherche en investissements.**

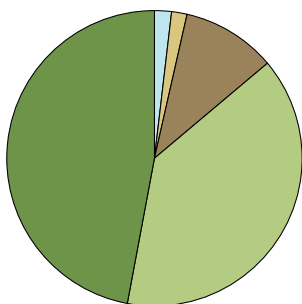
Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation écrite de SSGA. L'indice MSCI World est une marque de MSCI Inc.

## Résumé du R-Factor<sup>MC</sup>

R-Factor<sup>MC</sup> est issu d'une méthodologie de notation transparente qui met à profit l'outil Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les codes de gouvernance d'entreprise et les données de quatre des meilleurs fournisseurs de données ESG de leur catégorie. Le facteur R soutient le développement de marchés de capitaux durables en permettant aux investisseurs d'investir dans des solutions qui intègrent les données ESG matérielles financières tout en encourageant les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG et à divulguer de l'information dans les secteurs qui comptent.

## Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	1,86%
Retardataire	0,00%
Titres sous-performants	1,69%
Titres à rendements moyens	10,32%
Titres sur-performants	39,08%
Chef de file	47,06%



Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

## Facteur R

### Résumé du facteur R (R-Factor)

Facteur R	Fonds
Facteur R	69

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

### Couverture du Fonds

	Compte	Pourcentage du total de titres	Pourcentage de la valeur de marché totale
Couverture des titres du R-Factor	110	99,10%	98,14%
Nombre total de titres du Fonds	111		

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

### Les 10 principales positions

	Pondération du Fonds	Cote du facteur R
Ferguson Plc	1,86%	57
Eli Lilly and Company	1,85%	64
Republic Services Inc.	1,67%	70
Mitsubishi Corporation	1,67%	65
Walmart Inc.	1,62%	68
Waste Management Inc.	1,61%	68
Dell Technologies Inc. Class C	1,59%	85
Itochu Corporation	1,53%	67
Consolidated Edison Inc.	1,51%	62
NetApp Inc.	1,50%	73

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

### Les 5 principaux cotes du facteur R

HP Inc.	0,80%	100
Novartis AG	1,24%	93
GSK plc	1,07%	92
Cisco Systems Inc.	0,43%	92
Sanofi	0,89%	90

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

### Les 5 cotes du facteur R les plus bas

Everest Group Ltd.	0,56%	39
TOKYO GAS Co. Ltd.	1,13%	40
Willis Towers Watson Public Limited Company	0,29%	45
SEI Investments Company	0,51%	46
Masco Corporation	0,22%	51

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques ESG et ne reflète pas le rendement du fonds. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures ESG présentées.

### Mesures climatiques

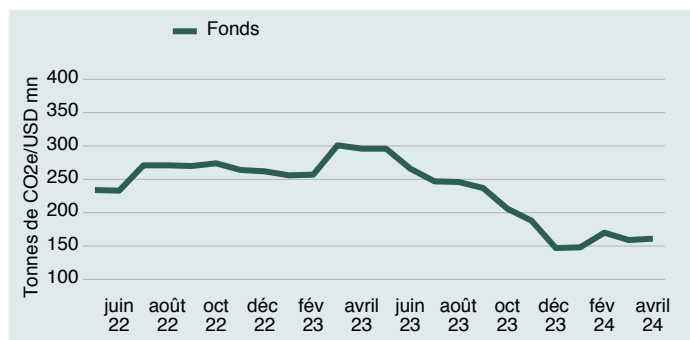
#### Mesure carbone (TCFD)

	<b>Fonds</b>
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)	103,27
Total des émissions carbonées (TCFD)**	6 339,76*
Empreinte carbone (TCFD)	66,03
Intensité carbone (TCFD)	65,35

Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Les résultats sont des estimations fondées sur des hypothèses et des analyses faites par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre quelle qu'elle soit. Les résultats réels peuvent différer. \* La mesure du TCFD en ce qui concerne les émissions totales de CO2 affecte les émissions aux investisseurs selon une approche basée sur les parts détenues. Dans le cas de fonds amalgamés, les résultats représentent la responsabilité environnementale de la totalité des actifs sous gestion du fonds. Concernant la responsabilité des détenteurs individuels d'unités, il est possible de calculer leur proportion de responsabilité en se basant sur le pourcentage de leurs avoirs. \*\* La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles ou les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

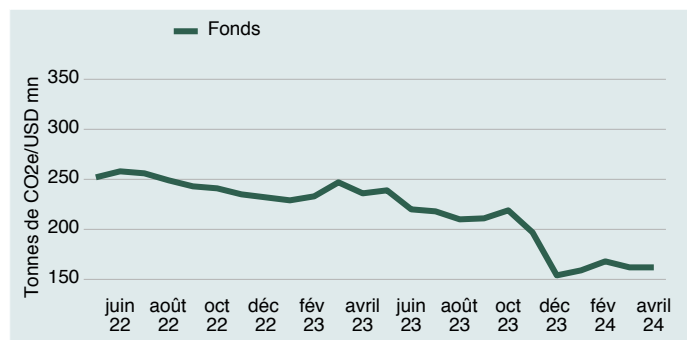
### Profil climatique

#### Intensité Carbone (Directe + Indirecte)



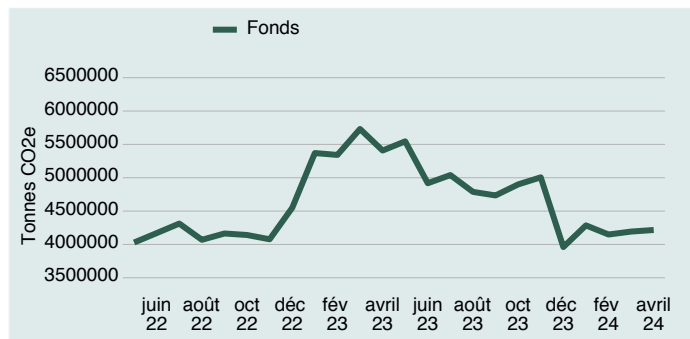
Source : SSGA Holdings au 31 mai 2024. Données Trucost en date du 30 avril 2024.

#### Intensité moyenne pondérée en carbone (Directe + Indirecte)



Source : SSGA Holdings au 31 mai 2024. Données Trucost en date du 30 avril 2024.

#### Émissions de carbone de portée 1+2



Source : SSGA Holdings au 31 mai 2024. Données Trucost en date du 30 avril 2024.

## Profil d'intendance

Au 31 mai 2024

## Profil d'intendance

T1 2024

<b>Nombre de rencontres ayant fait l'objet d'un vote</b>	114
<b>Nombre de pays</b>	5
<b>Propositions de la direction</b>	145
Approuvé par vote	97,93%
Refusé par vote	2,07%
<b>Propositions d'actionnaires</b>	6
D'accord avec la direction	66,67%
En désaccord avec la direction	33,33%

Les montants représentent une agrégation cumulative d'un trimestre à l'autre à l'échelle de SSGA et ne sont pas seulement liés au fonds.

Le programme d'intendance des actifs de State Street Global Advisors (SSGA) vise à engager le dialogue avec nos sociétés de gestion du fonds au sujet de questions qui ont une incidence sur la création de valeur à long terme relativement aux considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Récemment, SSGA a publié des directives détaillées sur les questions de gouvernance clés telles que le leadership efficace et indépendant du conseil d'administration. La priorité actuelle de SSGA est d'aider les conseils d'administration à réfléchir aux impacts possibles des questions sociales et environnementales et d'intégrer un point de vue de durabilité à la supervision du conseil d'administration dans le cadre de sa stratégie à long terme à titre de pratique commerciale saine.

## Diversité des sexes

Femmes dans les conseils d'administration	Nombre de titres
0	0
1	7
2	16
3	26
4	25
5	20
6	10
7	4
8	1
9	2
10	0
Plus de 10	0
Non disponible	0
<b>Total</b>	<b>111</b>

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

**R-Factor™**

R-Factor™ est un système de notation ESG qui s'appuie sur des cadres de référence communément admis en termes d'importance afin de générer une notation ESG unique pour les sociétés cotées. Le score est accompagné de données ESG provenant de quatre différents fournisseurs dans le cadre d'un effort visant à améliorer les biais inhérents aux méthodologies de notation existantes. R-Factor™ est conçu pour mettre les sociétés aux commandes afin de faciliter la création de marchés durables.

**Les scores de R-Factor™** sont comparables dans tous les secteurs. Les scores ESG et Corporate Governance (CorpGov) sont conçus pour s'appuyer sur des questions qui sont importantes pour le secteur d'une société et une région régulatrice. Une échelle de classement uniforme permet l'interprétation du score final du niveau de la société à des fins de comparaison avec d'autres sociétés.

Le processus de notation de **R-Factor™** comprend deux composantes sous-jacentes. La première composante est basée sur la structure publiée par le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »), et est utilisée pour tous les aspects d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) du score, autres que ceux concernant les questions de gouvernance d'entreprise. Le cadre de référence SASB essaie d'identifier les risques ESG qui revêtent une importance financière pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle. Cette composante du score R-Factor™ est déterminée en utilisant seulement les mesures provenant des fournisseurs de données ESG qui traitent en particulier les risques ESG identifiés par le cadre de référence SASB comme étant financièrement importants pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle.

La seconde composante du score (le score CorpGov) est générée à partir de codes de gouvernance d'entreprise spécifiques à la région, développés par des investisseurs ou des régulateurs. Les codes de gouvernance décrivent des exigences minimales en matière de gouvernance d'entreprise d'une région en particulier et abordent généralement des sujets tels que les droits des actionnaires, l'indépendance du conseil d'administration et la rémunération des dirigeants. Cette composante du R-Factor™ utilise des données fournies par ISS Governance pour attribuer un score en matière de gouvernance aux émetteurs en fonction de ces codes.

Le modèle de notation du Facteur responsable (R Factor) est conçu par State Street afin de refléter certaines caractéristiques ESG et ne représente pas la performance de l'investissement. Les résultats générés par le modèle de notation sont basés sur des notions de durabilité et de gouvernance d'entreprise d'une société donnée.

Les rendements d'un portefeuille de titres qui exclut les sociétés ne satisfaisant pas les critères ESG spécifiques dudit portefeuille peuvent être inférieurs à ceux d'un portefeuille de titres qui inclut de telles sociétés. Un portefeuille basé sur des critères ESG peut en conséquence investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures au marché dans son ensemble.

**Profil R-Factor™**

Dans chaque groupe d'industrie, les émetteurs sont classés selon cinq groupes de performance ESG distincts, en fonction du classement par centile dans lequel se range leur score R-Factor™. Une société est classée dans l'une des cinq catégories de performance ESG (En bas du classement - 10 % de l'univers d'investissement, Sous-performante - 20 %, Moyennement performante - 40 %, Surperformante - 20 % ou Chef de file - 10 %) en comparant le score R-Factor™ de la société par rapport à une tranche de scores. Les scores R-Factor™ sont normalement attribués selon des processus de notation normalisés sur une échelle de notation de 0 à 100.

Un écart entre le nombre de titres dans le récapitulatif R-Factor™ et le nombre de titres dans les rapports réguliers peut survenir dans la mesure où le récapitulatif R-Factor™ repose sur le nombre d'émetteurs plutôt que sur le nombre de titres dans le portefeuille.

**Intensité des émissions de carbone (Directe+Indirecte)** Mesurée en tonnes métriques d'équivalent CO2/revenus en millions USD. L'accumulation des empreintes carbone de la chaîne d'approvisionnement d'exploitation et de premier rang des constituants de l'indice par USD (pondéré à l'identique).

**Intensité des émissions de carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte)** Mesurée en tonnes métriques d'équivalent CO2/revenus en millions USD. La moyenne pondérée des intensités d'une société individuelle (émissions de la chaîne d'approvisionnement d'exploitation et de premier rang par rapport aux revenus), pondérées par la part de chaque constituant dans l'indice.

**Émissions de carbone de portée 1+2** Mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO2. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des exploitations possédées ou contrôlées par la société, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur d'eau achetées par la société.

**Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD)** Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO<sub>2</sub>/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

**Total des émissions carbone (TCFD)** - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO<sub>2</sub>. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

**Empreinte carbone (TCFD)** - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO<sub>2</sub>/million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

**Intensité carbone (TCFD)** - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO<sub>2</sub>/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

**Mixité**

Nous investissons actuellement l'ensemble de données des « collaborateurs » de FactSet, eux-mêmes pour communiquer le nombre de femmes faisant partie du conseil d'administration, dans chaque société du portefeuille du Fonds.

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

**Sections Trucost :** Intensité carbone, intensité des émissions de carbone moyenne pondérée, émissions de carbone de portée 1+2, réserves totales des émissions de CO<sub>2</sub> Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited ("Trucost") et est exploitée sous licence. Le rapport ESG n'est en aucune façon financé, approuvé, vendu ou promu par Trucost ou ses sociétés affiliées (conjointement les « Parties du Donneur de licence ») et aucune des Parties du donneur de licence ne saurait garantir ou faire valoir de quelque manière expresse ou implicite, (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données de Trucost dans le rapport, ou (ii) la pertinence des données de Trucost aux fins de laquelle elles sont rattachées au rapport. Aucune des Parties du donneur de licence ne fournit des conseils financiers ou de placement ou des recommandations relativement au rapport. Aucune des Parties du donneur de licence ne saurait être tenue responsable (au titre de négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs de données de Trucost, et aucune des Parties du donneur de licence ne saurait être tenue de notifier quiconque des erreurs contenues dans les données.

**Sections FactSet : mixité**

Cette publication peut contenir des informations protégées de FactSet (« Informations de FactSet ») qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de FactSet. Les informations de FactSet sont fournies « en l'état » et toutes les représentations et garanties qu'elles soient orales ou écrites, expresse ou tacite (par le régime du droit commun, par statut ou autrement), sont par la présente, exclues et rejetées, dans les mesures extrêmes permises par la loi. Plus particulièrement, en ce qui concerne les informations relatives à FactSet, FactSet décline toute garantie implicite de qualité marchande et de convenance à des fins spécifiques, ni n'en garantit l'exactitude, l'intégrité, l'actualité, la fonctionnalité et/ou la fiabilité. Les informations relatives à FactSet ne sauraient constituer un conseil en investissement et toutes opinions ou affirmations contenues dans une publication incluant des informations FactSet (et/ou les informations FactSet elles-mêmes) ne sauraient représenter les opinions ou croyances de FactSet, ses sociétés affiliées et/ou des entités liées, et/ou de leurs employés respectifs. La société FactSet ne saurait être tenue responsable de tout dommage découlant de l'utilisation, de quelque manière que ce soit, de cette publication ou des informations de FactSet qui pourraient être contenues dans ce document.